



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire**

**le jeudi 17 octobre 2024 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Présentation du budget de fonctionnement et des investissements 2025
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers